

Projet associatif du réseau des Banques Alimentaires

Une ambition à partager

Conformément à la Charte des Banques Alimentaires européennes, les Banques Alimentaires françaises fondent leur action sur les **valeurs de don et de partage**. Elles sont engagées, sans a priori idéologique ou culturel, dans **une démarche de solidarité au service des personnes démunies, en partenariat avec des associations et organismes sociaux**. Cette démarche vise à **favoriser une alimentation de qualité et créatrice de lien** pour les personnes en situation de précarité. Réparties sur l'ensemble du territoire, elles fonctionnent toute l'année et **en réseau au sein de la Fédération Française des Banques Alimentaires**.

Des axes pour agir

- **Prospecter et collecter des produits alimentaires, sans acheter**, en privilégiant les denrées qui permettent **une alimentation diversifiée, équilibrée** et régulière et en participant à la **lutte contre le gaspillage**.
- **Transporter, stocker et distribuer les denrées** de manière équitable, dans le respect de la réglementation, notamment en matière d'hygiène et de sécurité alimentaire.
- **Remettre ces denrées aux Associations et CCAS** (Centres Communaux d'Action Sociale) partenaires, dans le cadre d'un engagement réciproque et durable.
Inscrit dans la convention de partenariat alimentaire, cet engagement vise également à :
 - Encourager les Partenaires des Banques Alimentaires à **développer un accompagnement des personnes accueillies, décidé d'un commun accord** avec ces dernières (accompagnement individualisé vers une sortie de la précarité ; actions collectives porteuses de lien social).
 - Inciter les Banques Alimentaires à **réaliser des actions d'appui auprès de leurs partenaires** (formations, échange de pratiques, fourniture d'outils,...).
- **S'investir pour être reconnu en tant qu'acteur local de la lutte contre l'exclusion**, dans le cadre d'un engagement partagé avec l'ensemble des autres intervenants.

Des moyens pour réussir

Les Banques Alimentaires, qui s'appuient principalement sur le bénévolat, réunissent les moyens humains et techniques nécessaires à l'exercice de leur mission et s'organisent pour :

- **Etre à l'écoute** des besoins des personnes en situation de précarité à travers une relation de confiance avec les Partenaires.
- **Développer les compétences et les savoir faire** par des programmes de sensibilisation et de formation, pour leurs membres et leurs partenaires.
- **Mettre en œuvre une collaboration étroite entre Banques Alimentaires** au sein de chaque OTR (Organisation Territoriale du Réseau), pour mutualiser les ressources et les moyens, monter des opérations communes, échanger les pratiques et les expériences.
- **S'impliquer activement dans la vie de la Fédération**, chargée de la cohésion du réseau et garante du projet associatif.

